

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 mars 2024

Séance ordinaire du **12 mars 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 13

Absents : 02

Nombre de procuration(s) : 2

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
Secrétaire de séance : M. MOSCHLER Vincent

Date de convocation : 05 mars 2024

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - RIEUX
Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mmes - SAETTEL Christiane (Mme SAETTEL a donné procuration à M. BENTZ Hervé)
et TANGHE Marielle (Mme TANGHE a donné procuration à Mme RIEUX Dominique)

3. FINANCES

3A/ Approbation du Compte Financier Unique 2023

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU) qui se substitue, durant la période de l'expérimentation, au Compte Administratif qui était établi par la commune ainsi qu'au Compte de Gestion qui était établi par le comptable public, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

M. le Maire rappelle que la Commune d'Innenheim s'est portée candidate à cette expérimentation qui a entraîné notamment l'adoption de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2022. Le CFU a vocation à se généraliser à partir de 2024 pour l'ensemble des collectivités.

Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux.

Les modalités d'adoption du CFU sont similaires à celles en vigueur pour le Compte Administratif.

BALANCE GENERALE - EXERCICE 2023

Montants réels et d'ordre (avec les articles 001 et 002)

Investissement	Budget Primitif 2023	R.A.R 2022	Reports 2022	Total des prévisions 2023	Réalisations 2023
Dépenses	723 600.00	183 000.00		906 600.00	540 360.93
Recettes	726 480.94		180 119.06	906 600.00	530 909.30
Excédent	2 880.94		180 119.06		
Déficit		183 000.00			9 451.63

Fonctionnement	Budget Primitif 2023	R.A.R 2022	Reports 2022	Total des prévisions 2023	Réalisations 2023
Dépenses	1 037 000.00			1 037 000.00	744 295.89
Recettes	936 645.64		100 354.36	1 037 000.00	1 055 723.25
Excédent			100 354.36		311 427.36
Déficit	100 354.36				

Ces résultats seront repris au budget de l'exercice 2024.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le Compte Administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président.

En conséquence, M. le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Hervé BENTZ, 1^{er} adjoint, après délibération, et après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice 2023, délibère sur le Compte Financier Unique de 2023 :

- VU la délibération du Conseil Municipal du 12 octobre 2021 décidant d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU) à partir 1^{er} janvier 2022 ;

- VU l'avis favorable de la Direction Régionale des Finances Publiques du Grand 'Est et du Bas-Rhin en date du 09 septembre 2021 ;

- VU la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023 ;

- VU la décision du Maire n° 03 / 2023 procédant à des virements de crédits de chapitre à chapitre en vertu de la délibération du 11 avril 2023 sur la fongibilité des crédits ;

- VU le Compte Financier Unique 2023 détaillé présenté aux membres du Conseil Municipal ;

- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

- Considérant que le CFU établit une parité des comptes entre l'ordonnateur (la Commune d'Innenheim) et le comptable (Le Service de Gestion Comptable d'Erstein) ;

- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023 de la Commune d'Innenheim.

Délibération approuvée par 12 voix pour.

M. le Maire revient dans la salle.

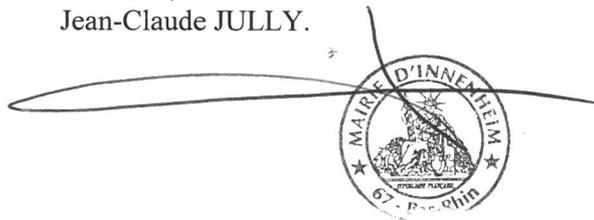
La secrétaire de séance,
Mme OFFENBURGER Céline



Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 18 mars 2024

Le Maire,
Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim le 20 mars 2024.